



## Commission Départementale du Football d'Entreprise et du Football Diversifié

---

Animateur : M. PAREUX

Membre : M. BOISNOIR

---

### PV du 14 octobre 2025

*Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes du DEF, dans les conditions de forme et de délai définies à l'article 31 du Règlement Sportif Général du DEF et à l'annexe financière.*

#### **MODIFICATION DE MATCH – MATCHS REPORTES OU MODIFIES :**

Un module de demande de modifications de matchs via Footclubs, vous permet de pouvoir saisir des **demandes de changement de date et/ou d'horaire et/ou d'installation depuis Footclubs.**

➔ **A l'attention des clubs : nous rappelons que les notifications des indisponibilités des salles doivent être datées, signées, et avoir le cachet de la ville. Tout courrier ne respectant pas cette règle, ne sera pas pris en compte.**

#### **FEUILLES DE MATCH :**

**En cas d'impossibilité d'accès à la FMI le jour du match, il est établi une feuille de match papier. Les deux clubs et l'arbitre adressent, dans les 24 heures ouvrables suivant la rencontre, un rapport à la Commission compétente en exposant le motif de l'impossibilité d'utiliser la FMI.**

**La feuille de match informatisée est obligatoire sur les rencontres du championnat Seniors Futsal. Par mesure de sécurité, vous pouvez éditer via votre Footclubs une feuille de match papier (Epreuves Autres compétitions, Edition et extractions, rencontres, feuille de match 1 exemplaire PDF, Sélectionner une ou plusieurs poules et la date de match).**

**Nous vous rappelons qu'un rapport doit être adressé au Secrétariat du District dès que la FMI n'a pu être établie.**

|                           |
|---------------------------|
| <b>AFFAIRES GENERALES</b> |
|---------------------------|

La commission se réunira tous **les mardis de 10h30 à 12h00.** ➔ Vous pouvez la joindre pendant ces réunions au : **01 60 84 93 19.**



Tirage des clubs qualifiés pour le tour n°3 de la Coupe Nationale Futsal :

- BVE FUTSAL 1 se déplace à CPS 10 1 le vendredi 17/10/2025 à 20h45,
- MYA FUTSAL 1 se déplace à LIEUSAIN FOOT AS 1 le samedi 18/10/2025 à 16h00,
- CROSNE FC 1 reçoit OMJA 1 le samedi 18/10/2025 à 18h00.

## CHAMPIONNAT FUTSAL

Pour info : 2 arbitres officiels seront désignés sur les matchs à la charge du club recevant.  
Rappel : les frais d'arbitrage sont débités sur le compte club.

### **FMI NON PARVENUE DU 06/10/2025**

#### **Match n° 54990719 \* BVE FUTSAL 3 / LA GRANDE OURSE 1**

Reprise du dossier.

Réception d'une feuille de match papier.

Lecture de la feuille de match.

Il s'agit d'un dysfonctionnement de la tablette.

### **GRIGNY FOOTBALL 91**

Courriel de GRIGNY FOOTBALL 91 en date du 8 octobre 2025

nous informant du forfait général de son équipe Futsal évoluant en D1.

Amende réglementaire pour forfait général.

Cette équipe est retirée de la Coupe Essonne.

#### **- Match n° 54622093 – GRIGNY FOOTBALL 91 / REDS MENNECY FUTSAL du 23/09/2025**

Reprise du dossier.

Rapport d'arbitre relatant l'absence de GRIGNY FOOTBALL 91. Remerciements.

La Commission enregistre le 1<sup>er</sup> forfait de l'équipe de GRIGNY FOOTBALL 91.

Amende réglementaire à GRIGNY US.

#### **- Match n° 54990713 – BRUNOY FC / MYA FUTSAL du 24/09/2025**

Retour de la décision de la Commission des Statuts et Règlements du 02/10/2025.

Ladite Commission donne match perdu à l'équipe de BRUNOY FC 1 par forfait.

La Commission enregistre le 1<sup>er</sup> forfait de l'équipe de BRUNOY FC.

Amende réglementaire à BRUNOY FC.

#### **- Match n° 54990715 – ST CHERON ES 1 / PIMENT NOIR 2 du 28/09/2024**

Retour de la décision de la Commission des Statuts et Règlements du 02/10/2025.

Ladite Commission donne match perdu à ST CHERON ES pour erreur administrative (art.40.2 du RSG du DEF) :

ST CHERON ES 1 : (0 pt, 0 but)

PIMENT NOIR 2 : (3 pts, 0 but)



**- Match n° 54990721 – MNVDB FC 1 / BRUNOY FC 1 du 07/10/2025**

Lecture de la FMI.

La commission enregistre le 2<sup>ème</sup> forfait de l'équipe de BRUNOY FC 1.

Amende réglementaire à BRUNOY FC.

Frais d'arbitrage à la charge de BRUNOY FC (art. 17.1 du RSG du DEF).

**- Match n° 54990723 – 830 FUTSAL 1 / ST CHERON ES 1 du 12/10/2025**

Courriel de 830 FUTSAL en date du 09/10/2025.

La Commission reporte la rencontre à une date ultérieure.

**- Match n° 54990724 – REDS MENNECY FUTSAL 1 / EPINAY 91 FC 1 du 12/10/2025**

Demande d'EPINAY 91 FC de changement de date via Footclubs.

Courriel d'EPINAY 91 FC.

Accord des deux clubs pour jouer cette rencontre le 16/11/2025.

Accord de la commission.

**- Match n° 54990767 – ORSAY BURES FC 1 / HB FUTSAL 91 1 du 22/10/2025**

Demande d'ORSAY BURES FC d'inversion de la rencontre via Footclubs.

Sans l'accord du club adverse, la Commission ne peut pas inverser la rencontre et maintient la rencontre à ORSAY.

La Commission demande un arrêté de fermeture ou un courriel de la Mairie d'ORSAY si le gymnase est fermé pendant les vacances scolaires.

**- Match n° 54990762 – 830 FUTSAL 1 / MYA FUTSAL 2 du 26/10/2025**

En raison de 2 matchs le dimanche 26/10/2025 et le lundi 27/10/2025 pour MYA FUTSAL, la Commission reporte cette rencontre à une date ultérieure.

**Prochaine réunion le mardi 21 octobre 2025**